L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 28 MARS 1891. 64me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Bonnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 28 MARS 1891.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 3e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse des Encanteurs.

PAR LE SHERIF—Bâtisse en briques à trois étages, dans le Premier Dist lot. Aussi, aux Nos 122 à 146 rue Bienville, Moliere, Poydras, Aus. etc. Aussi vente de propriété rue Thalie, entre Howard et Freret. Aussi intérêt d'un fonds-bénéfice et un lot de terre. Aussi propriété dans le Troisième District.

PAR JAS. P. GUINAULT—Propriété située dans le Douzième District.

PAR HORY & O'CONNOR—Propriété rue Feydrès, Premier District.

L'Hôpital de Charité de la Nouvelle-Orléans.--Rapport annuel.

Nous n'avons jamais pénétré sans émotion dans l'Hôpital de Charité de la Nouvelle-Orléans. En dépit de toutes les infortunes, de toutes les infirmités, de toutes les souffrances que l'on y coudoie, à chaque pas, dans les cours et les corridors ; de toutes les afflictions, de toutes les maladies qui peuplent les salles, on y nage dans une atmosphère de vertu, on y respire un air de bienfaisance et de dévouement, qui met l'âme à l'aise, qui repose du spectacle des laideurs morales et politique que l'on rencontre ailleurs.

Pour quiconque passe sa vie à noircir le papier de critiques sur les intrigues et les défectuosités administratives ou commerciales d'une grande ville ou d'un Etat qui s'évertuent à faire leur malheur, quand il leur serait si facile, avec un peu de bonne volonté et d'énergie, de s'assurer le bien-être, l'abondance, il est doux de n'apercevoir, autour de soi, que de bonnes actions à relater, que des éloges à faire.

Ce n'est pas que notre Hôpital soit irréprochable au point de vue de l'architecture. On voit clairement que toutes les bâtisses ne se sont pas construites le même jour, sur un même plan. L'institution ne s'est agrandie et complétée qu'avec le temps, et à mesure que les ressources de la caisse grossissaient, mais s'il y a au monde, de plus beaux édifices élevés à la Charité, il n'y en a pas qui soient mieux aménagés, mieux soignés, où les secours soient plus abondants, plus intelligents, plus efficaces, dictés par un plus grand dévouement.

Le seul reproche que l'on pourrait faire à ce noble établissement, s'est d'étendre, parfois, un peu trop, le cercle de ses bienfaits, et d'y faire participer des Etats et des régions qui ne supportent aucune des charges qui pèsent sur lui. Il y a des cas où, en vue même du bien à accomplir et des ressources que l'on a à sa disposition, il est prudent de s'en tenir strictement à la mutualité.

Quiconque parcourra des yeux le rapport annuel du Bureau des administrateurs—rapport que nous feuilletons, en ce moment, et dont nous devons la communication à l'obligeance de ces messieurs—restera frappé du contraste qui existe entre le nombre énorme des malades qui sont soignés dans l'établissement, et la faiblesse des ressources que l'on y a sous la main.

Ainsi, on y a compté, en 1890, admis à l'intérieur, 6,083 malades ; venant du dehors, 13,315 patients ; en plus, 1,173 détenus, toujours du dehors, qui y ont supporté des opérations chirurgicales ; 1,247 qui sont venus s'y faire soigner la denture ; en tout, 22,415 patients.

De pareils chiffres supposent un très fort budget des recettes. Ce budget ne s'élève, en réalité, qu'à 137,926 dollars et 36 cents.

Nous ne négligeons pas les cents, comme on le voit, et avec raison, car dans cette institution, qui a tant à débourser et qui encaisse si peu, au retour, il faut apporter, en toute chose, la plus rigide économie, afin de pouvoir joindre les deux bouts.

Dans les hôpitaux de charité, il y a, toujours, quelques départements payants ; il entre, parfois, des patients qui ont la louable fierté de donner une juste compensation aux services qu'on leur rend. C'est là, souvent, le seul moyen de sortir d'embarras, d'égaliser les recettes et les dépenses. Ici, cette ressource n'est pas des plus abondantes.

Voici, du reste, l'état des recettes, les chiffres suivants :

Patients payants	$3,927 00
Droits payés à l'entrée	4,349 50
Valeurs laissées par les malades	143 00
Ventes de menus objets	191 20

De ce chef, il ne revient donc à l'établissement que la maigre somme de $8,610,70. C'est donc avec un peu plus de cent vingt-neuf mille dollars, qui lui viennent du dehors : des rentes de la série, de la loterie, des chatteries, des "licences," et de quelques rentes qu'il possède, que vit cet Hôpital, et qu'il arrive à opérer les prodiges dont nous sommes les témoins. C'est qu'il y règne un ordre parfait, une économie merveilleuse un dévouement qui ne connaît pas de bornes.

Honneur aux hommes généreux qui le soutiennent de leurs dons ou qui lui permettent de se maintenir à force d'habileté et de soins constants. Honneur, surtout, aux saintes femmes qui en sont l'âme et la vie. Ne rencontrons jamais le cornette d'une fille de St-Vincent de Paul, sans la saluer profondément.

DÉPART DE LA FAMILLE LÉRIS-GAMBETTA, DE NICE, POUR CAHORS.—La famille Léris Gambetta a quitté Nice, en emportant tous les souvenirs accumulés, par le père, dans sa petite ville. Tout sera transporté à Cahors.

La famille a été sollicitée, vainement, à plusieurs reprises, de consentir au transfert du corps de Léon Gambetta à Ville d'Avray. La famille ne consentirait au transfert du corps qu'à la condition qu'il serait inhumé à Paris.

Dans quelques mois, si rien n'était décidé à ce sujet, la famille a l'intention d'acheter un mausolée ou d'agrandir ceuil qu'elle possède à Cahors, et d'y faire transporter le corps de Gambetta, de sa tante, de sa mère et de son père, et d'y faire mettre, pour toute inscription : *Famille Gambetta.*

Idylle au lavoir.

Le garçon de l'établissement à une jeune blanchisseuse qui passe :

—Ah ! mam'selle Charlotte, vos maines sont dans un triste état !

—Que voulez vous, monsieur Anatole ? c'est la saison qui veut ça.....

—Il est vrai que ce mal vous vient des yeux.....

—Pourquoi ?

—Les anges pleurent !

Comme tout change ! on dit, aujourd'hui, d'une femme rondelette :

—Elle jolie, mais d'un planteur, c'est dégoûtant !... Enfin, une Sarah Bernhardt dernier format.

LOUISIANE.

Le Banner, New Roads, paroisse Pointe-Coupée, du 21 mars :

On rapporte que, dans le district de Lafourche, les eaux de l'intérieur venant de l'Atchafalaya, montent de sept pouces par 24 heures.

Nous apprenons, par M. J. Stonaker, de St-Maurice, que la levée Stonewall a besoin d'un revêtement. Il a commandé 10,000 pieds de planches pour la renforcer, ainsi que les autres levées du voisinage.

—Les membres du comité exécutif du Bureau des levées ont été autorisés à nommer des inspecteurs de levées, dans chaque district. Ces inspecteurs devront veiller sur les levées, les garder constamment, tant que durera la hausse du Mississippi.

M. Torras a été choisi dans notre district, comme inspecteur.

M. A. Hebrard, de Lake Land, l'a été pour les levées qui s'étendent d'Hermitage à Morganza. Il a déjà fait une tournée d'inspection ; il a trouvé tout en bon état ; cependant, en quelques uns des endroits, récemment relevés, il y a quelques éboulis, particulièrement, à la levée Preston.

Le drainage des chemins, à la base des levées, laisse à désirer, bien qu'en meilleur état que l'an dernier. M. Hébrard a aperçu des pores errant sur les levées. Il prévient que tout animal qui y sera trouvé, sera immédiatement tué.

Le Democrat, New Roads, paroisse Pointe Coupée, du 21 mars :

Il faut une perpétuelle vigilance pour préserver nos levées des assauts du fleuve.

Les eaux de l'Atchafalaya sont arrivées à quelques pieds de la levée du New Texas Landing ; en certains endroits, elles vont même battre contre les remblais.

La levée, située devant l'ancienne propriété Norwood, sur le bayou Lafourche, a cédé ; ce qui permet aux eaux de l'Atchafalaya d'envahir la rive Est du Fordoche.

—La semaine dernière a été excellente ; nos planteurs en ont profité, pour avancer leurs travaux des champs et leurs ensemencements.

On se plaint beaucoup de la semence de cannes, qui est souvent défectueuse ; néanmoins, en certain endroits, elle est très bonne. M. Oscar Joffrion dit que, chez lui, elle ne laisse rien à désirer ; il se montre enchanté.

Le Voice, Arabi P. O., paroisse St-Bernard, du 21 mars :

Les recettes du marché aux bestiaux, cette semaine, ont été faibles, à cause de la crevasse qui a eu lieu près de Carrollton.

Voici les prix :

Bœufs, choix	4 à 4 1/2 c.
" 2me qualité	3 à 3 1/2 c.
Vaches, choix	2 1/2 à 2 3/4.
Génisses, choix	$11 à $12.
Veaux, choix	$7 à $10.

Moutons rares, à des prix de fantaisie.

Le Democrat, Opelousas, paroisse St-Landry, du 21 mars :

Il n'est pas trop tard pour planter la canne ; chaque fermier devrait se hâter de le faire. Il a été démontré que la paroisse Calcasieu est la meilleure de l'Etat, pour ce genre de production. On sait, d'ailleurs, que la culture de la canne est le plus productive qu'il y ait aux Etats-Unis.

—Tout indique que nous aurons, bientôt, une grande raffinerie, à temps pour en tirer avantage, à la prochaine roulaison.

Celle que nous attendons, avec tant d'impatience, s'élèvera dans les environs de Lac Charles ; ce sera peut-être la plus rémunératrice de la Louisiane.

Les fermiers qui, les premiers, se livreront à cette industrie, sont sûrs de faire de riches moissons.

Par conséquent, hâtons-nous de planter la canne, surtout si nous sommes installés le long d'un cours d'eau, ou près d'un chemin de fer.

Ce qui est vrai de Calcasieu, l'est également de St-Landry.

Le Méridional, Abbeville, paroisse Vermillion, du 21 mars :

Le Signal, de Crowley parle, avec grand éloge, de l'énergie, de l'activité déployées par M. Colligan, qui demeure près de Church Point, paroisse Acadie. M. Colligan est seul et n'a d'aide que deux enfants, l'un de 8, et l'autre de 10 ans. Il a fait, l'an dernier, 11 balles de coton pesant chacune 486 livres ; 400 boisseaux de maïs, plusieurs centaines de balles de fourrage, 240 boisseaux de patates douces, et une grande quantité de tabac—ce qui ne l'a pas empêché de récolter une balle de coton pour un de ses voisins.

Dans la paroisse Claiborne, le ruban bleu a été donné à M. M. M. Gaines qui, l'an dernier, avec l'aide d'un petit garçon de 14 ans, a récolté 16 balles de coton, 380 boisseaux de maïs, 750 gallons de sirop de canne à rubans, 75 boisseaux de pommes de terre, sans compter les pois, les légumes, etc.

Le Louisiana Review, Nouvelle-Orléans, du 24 mars :

Le Light, paroisse West Baton Rouge, dit que l'on va construire, à Brusley, une gare pour le Texas Pacific, ainsi qu'une voie de dégagement.

—La récolte de fruits, dans la paroisse Union a été presque détruite par le froid.

—Dans la paroisse Tangipahoa la fabrique de boîtes Kentwood devient une des plus considérables entreprises de Tangipahoa. La Compagnie qui exploite cette fabrique, a d'énormes bâtisses, des entrepôts ; elle emploie trente ouvriers ; elle a un capital de $25,000.

Le *Leader*, de Hammond, a imprimé une énorme quantité de circulaires, en vue de l'immigration. Elles ont été expédiées au Nord par le col. R. A. Corbin. On voit que l'œuvre marche bien, qu'elle est hâtivement et énergiquement conduite ; elle ne peut que réussir.

On va construire, à Pontchatoula, une vaste briqueterie. Deux spéculateurs de l'Etat du Mississippi sont à la tête de l'entreprise.

La puce du cypre fait de grands ravages dans les forêts qui longent le Lac de Tangipahoa.

—Les citoyens de Natchitoches, paroisse du même nom, souscrivent, en ce moment, pour construire un pont sur la rivière aux Cannes. Ce pont doit coûter $14,000.

—Dans la paroisse Ouachita, la Compagnie "White Compress Manufacturing," limitée, s'est organisée au capital de $250,000. Le siège est à Monroe.

—On est étonné des progrès qui se font dans la paroisse Rapides, à Alexandrie, surtout. On va y élever une briqueterie, sous peu ; une fabrique de meubles, une nouvelle banque. Les maisons de pension, les hôtels, s'y multiplient. Cinquante ouvrières vont y délainer les laines.

—Voici les travaux qui vont se faire aux levées, dans la paroisse East Carroll : à Bunch Bend, 375,000 yardes, à 19 cents la yarde ; de Point Lookout à Wilton, 200,000 yardes, à 18 1/2 cents ; de Henderson à Mascott, 80,000 yardes, à 20 cents.

—Il s'est organisé récemment, à Baton Rouge, une grande Compagnie de ventes et d'achats de terres, à un fort capital.

La prochaine Foire d'Etat s'y tiendra, le 6 octobre, et durera quatre jours.

—Deux cents "convicts" ont été engagés pour travailler aux levées, pendant la crue actuelle.

—La récolte de sucre de la paroisse Iberville s'est élevée, cette année, à 37,728,909 livres—la plus forte récolte depuis 1862.

—Dans la paroisse Calcasieu, la culture de l'oranger fait, tous les jours, d'immenses progrès. L'*Echo* demande que l'on s'occupe aussi à la production des pecaniers—industrie qui serait très-rémunératrice.

Voulez-vous sortir de l'apépsie, de l'insomnie, des coulours, de la fièvre et de la vigueur, prenez la Salsepareille d'Ayer.

L'art de se faire payer d'un débiteur récalcitrant.

M. Sarret, de Paris, commissionnaire en outils, était, depuis longtemps, créancier d'un fabricant d'outils, nommé Curandeau, dont il ne pouvait obtenir satisfaction. Voici, alors, ce qu'il imagina : il s'entendit avec un certain Richard, commissionnaire en articles de bronze, demeurant dans la même maison que lui, et, d'accord entre eux, fut appliqué "l'art de se faire payer d'un débiteur récalcitrant".

Richard se présente chez Curandeau et lui commande pour 700 francs d'outils à livrer, le lendemain, à l'emballeur, chargé de les expédier au Chili. Cet emballeur occupe le rez-de-chaussée de la maison habitée par les deux compères, laquelle, disons-le tout de suite, donne sur deux rues et a, par conséquent, deux entrées.

Le fabricant fait, à heure fixe, sa livraison, en présence de Richard, qui l'attendait chez l'emballeur. "Attendez quelques instants, dit Richard, je vais chercher de l'argent au Crédit lyonnais." Sur ce, il disparaît.

Le fabricant d'outils va fumer son cigare dans la rue, et attend. Il n'attendit pas longtemps ; Richard revint bientôt et lui dit : "Je ne peux pas vous payer, voici une opposition faite entre mes mains par M. Sarret, votre créancier."

—Je n'ai pas payé M. Sarret, répond Curandeau parce qu'il me réclame beaucoup plus que je ne lui dois.

—Je ne puis rien vous dire, réplique Richard. Je n'ai pas le droit de vous payer, voilà tout.

—Soit ; ne me payez pas, mais je reprends ma marchandise !

Et Curandeau la réclama, mais elle avait été enlevée par la porte de derrière.—Elle est partie ! dit Richard. —Partie pour où ?—Pour le Chili.

Le débiteur de Sarret, alors, le saisit le tribunal de commerce, de son désaccord avec son créancier ; la facture de celui-ci est épluchée avec soin et réduite de 700 francs à 103 francs. Curandeau paye cette somme et obtient mainlevée de l'opposition. Armé de cette mainlevée, il va trouver Richard et réclame son argent ; celui-ci répond que c'est Sarret qui a la marchandise et que c'est à lui à payer.

—Je ne connais que vous, réplique l'homme aux outils, c'est vous qui m'avez fait la commande, c'est à vous à me payer.

Richard, alors, d'aller trouver Sarret, qui répond :

—Ah ! arrangez-vous, tous les deux comme vous voudrez, moi ça ne me regarde pas !

Et voilà comment Richard comparaissait, dernièrement, devant le tribunal correctionnel, sur la plainte en escroquerie de Curandeau.

A l'audience, Sarret, cité simplement comme témoin, continue à "lâcher carrément" Richard. "Je ne sais qu'une chose, dit-il, c'est que M. Richard a fait la commande à mon débiteur ; j'ai formé opposition entre ses mains."

—Mais, j'ai acheté pour vous rendre service, répond celui-ci ; j'ai été de bonne foi et je n'ai pas cru mal faire !

L'emballeur, lui, ne sait qu'une chose, c'est que la marchandise entrée par le devant de la maison, est immédiatement sortie par derrière !

Le tribunal a rendu un jugement portant que "le fait, par Sarret, d'être créancier du plaignant, ne met pas obstacle à ce que les éléments constitutifs du délit soient suffisamment caractérisés dans l'espèce ; qu'un créancier n'a pas plus le droit d'employer des manœuvres frauduleuses pour obtenir, par surprise, une soi-disant compensation, qu'il n'aurait le droit de voler son débiteur pour arriver aux mêmes fins."

Et, "attendu qu'il résulte de ces faits que Richard n'est rendu, soit comme auteur, soit comme complice, coupable du délit prévu et puni par l'article 405 du Code pénal," les juges ont condamné le prévenu à 25 francs d'amende. Richard devra, de plus, payer à Curandeau, partie civile, 532 francs, à titre de restitution, et 200 francs de dommages-intérêts.

Sa complaisance, comme on voit, lui coûte assez cher.

IDYLLE ENTRE VIEUX.—Un pauvre veuf, M. G...., employé de l'Etat, à Paris, souffrait quelque peu d'un long célibat, et peinait de vivre seul après avoir eu une compagne pendant plusieurs années.

Il rencontra, dans un établissement de bouillon du quartier du Palais Royal, une jeune femme très élégante. On fit connaissance. La jeune femme déclara se nommer Gabrielle Malta ; elle était veuve. Elle conta toutes ses malheurs, et G.... fut si empoigné, qu'il lui offrit un gîte chez lui ; il lui promit d'être un frère pour elle.

—Par la suite, nous verrons ce qu'il nous reste à faire, se disait M. G.... En attendant, j'aurai fait une bonne œuvre, et je ne serai plus seul.

Le lendemain, G.... s'en allait à son bureau et laissait Mme Gabrielle Malta, dont il était toujours le frère, seule à la maison, lui en confiant la garde et la joniesance.

La malheureuse veuve en profita, et, comme elle n'avait pas de foyer, songea à s'en créer un avec le bien de M. G....

A cinq heures, lorsqu'il quitta son bureau, M. G.... revint précipitamment. Il y avait si longtemps que la maison était seule et délaissée, qu'il était heureux de pouvoir y rentrer, sûr d'y trouver une compagne comme aux anciens jours.

Mais quel ne fut pas son étonnement ! sa sœur, prenant ses intérêts et son capital, 500 francs et tous les bijoux de la défunte, avait fui, peut-être cherché un autre parent ?

M. Porsé a reçu une plainte et a ouvert une enquête.

Il est à croire que M. G.... n'augmentera pas sa famille de sitôt, tout au moins d'une façon si spontanée.

UNE OPINION SUR FEU LE PRINCE NAPOLÉON.—On lit, dans le *Journal des Débats* :

"Le prince Napoléon avait raison de se dire fils de la Révolution ; nous le sommes tous plus ou moins ; mais, pour son compte, il en représentait une des pires faces, l'accouplement de la démagogie et de la dictature. Ni au dedans, ni au dehors, cette formule politique ne peut pas être celle du parti libéral. Tout ce qui ressemble de loin ou de qu'à dû, de ce qu'a représenté le prince Napoléon ; mais pour être juste, il faut reconnaître qu'il n'a pas été un homme ordinaire ; il a eu au moins le mérite d'être nettement, complètement, nous dirons même vaillamment, ce qu'il a été. Il avait un singulier relief, une allure pleine de vie et de mouvement, une parole inégale mais énergique et forte, un talent d'écrivain simple et robuste comme sa parole. Le malheur de sa vie est qu'il a toujours été dans des situations fausses. Aussi ne s'est il servi de ses facultés que pour faire du mal à lui-même et aux siens. Son héritage sera facile à porter : il n'en laisse pas."

APRÈS LES JEUNEURS, LES MANGEURS.—Cette fin du siècle aura vu toutes les excentricités. C'est, du reste, le seul piment qui puisse émoustiller encore la curiosité parisienne.

Après les jeûneurs, les mangeurs ; après Succi, qui se serrait le ventre, voici M. Félix Casavy, qui se bourre..... de choses *crues*.

Ce gastronome, qu'aurait désavoué Brillat-Savarin, prie la *Figaro* d'annoncer, *urbi et orbi*, qu'il se fait fort d'engloutir, devant témoins, et sans éveiller en eux la moindre répugnance, un déjeuner *extra*, composé d'aliments à l'état naturel. Et, avec sa requête, il envoie à notre confrère le spécimen du "menu" suivant :

Potage et Hors-d'œuvre, au choix.

Poisson.—Une barbue pour quatre.

Entrée.—Quelques tournedos Rossini avec garniture d'escalopes de foie gras et truffes.

Rôts.—1 poulet, 1 canard, un quartier de bœuf en un gibier quelconque.

Légumes.—Au choix, pommes de terre, carottes, asperges, pois, cardons, choux de Bruxelles en nombre égal de tout.

Entremets et desserts variés.

Le tout en buvant ou sans boire ou en buvant ce qu'on voudra.

Question de temps :

—Eh bien ! docteur, vous disiez la semaine dernière que le malade mourrait certainement ; cependant il est très bien à présent !

—Oh ! pardon ; j'ai dit qu'il mourrait, mais je n'ai pas dit quand.

Windthorst,

LE CHEF DES CATHOLIQUES EN ALLEMAGNE ET AU PARLEMENT D'ALLEMAGNE.

Voici quelques extraits du nécrologe de Windthorst, par le *Temps* :

Ce petit homme, ce fils de simples paysans du platpays hanovrien, cet ex-séminariste devenu juriste, cet ancien ministre des rois de Hanovre resté fidèle à la dynastie guelfe, était une puissance de premier ordre dans l'empire.

Laïque, il avait tenu tête—il est vrai, dans l'intérêt de l'Eglise—aux évêques trop diplomates et même au Vatican trop pacifique. Catholique dans un pays en grande majorité protestant, il avait soutenu sans fléchir le combat du Kulturkampf, il avait vaincu le prince Bismarck, il avait amené à Canossa le chancelier qui avait juré de ne jamais prendre ce chemin. Fils de ses œuvres, très populaire par ses goûts, ses allures, quelques-unes de ses opinions, il avait su imposer le joug d'une discipline exacte, on dirait presque d'une obéissance implicite à un parti qui comptait dans ses rangs tant de grands seigneurs surpris de se trouver dans l'opposition, tant de hobereaux anxieux de s'associer à leurs collègues et amis de l'extrême droite protestante dans une politique de réaction économique.

....O'Connell en Irlande, Montalembert en France, voilà quelques-uns des noms que suggère le souvenir de M. Windthorst, et ces simples analogies sont, assurément, le plus bel éloge qu'on puisse faire de celui-ci.

....Partout où le catholicisme se préoccupe d'adapter aux circonstances nouvelles ses moyens d'action ou de défense ; partout où prélate ou laïques sentent le besoin de couper le lien qui, par un nouveau supplice de Mézence, unit le corps vivant et éternellement jeune de l'Eglise au cadavre de telle ou telle dynastie ou de tel ou tel régime—c'est l'exemple de Windthorst et du centre qui est invoqué.

..... On sait son rôle dans le Kulturkampf. L'empire, à peine né, s'en prenait aux catholiques, des difficultés de ses débuts. Bismarck et Falk étendaient sur l'Eglise le joug de fer des lois de Mai.

Windthorst crée le centre ; il le préside, il le maintint. Seul, il pouvait établir un accord entre les gentilshommes catholiques et conservateurs de Silésie, et la démocratie catholique et libérale du Rhin. Seul il pouvait unir, dans un effort commun de dix ans, l'aile droite et l'aile gauche, les Franckenstein, les Schorlemer-Alst, les Bachem, les Hitze, les Porsch.

Il fut admirable : toujours le premier à la brèche et le premier au conseil, agressif et conciliant, militant et diplomate. Au Parlement, il était, avec Reichter, et plus que lui, le seul adversaire redouté de Bismarck. Aux congrès populaires, il fallait le voir, haranguant la foule, donnant le branle à l'enthousiasme d'un *kommers* d'étudiants, gai, simple, spirituel, éloquent.

Quand vint l'heure de la pacification, quand Bismarck sentit qu'il ne pouvait continuer la lutte contre une Eglise qui ne sait pas plier et contre un parti qui grandissait au feu Windthorst fut aussi remarquable dans la nouvelle phase que dans la précédente. Il sut aller la fermeté et la douceur, céder sur un point en maintenant intransigeant sur un autre, pousser les enchères sans jamais désespérer le gouvernement.

UNE MENDIANTE COSSUE. — Récemment, comparaissait, devant la 8e chambre de la Seine, une vieille femme de soixante-huit ans, la veuve Catherine Créquillon, rue Pirempin, arrêtée pour mendicité sur les marches de Sainte-Clotilde, où elle avait l'habitude de tendre la main.

Quand on fouilla la vieille mendante, on trouva sur elle dix obligations du Crédit foncier, un livret de Caisse d'épargne de 1,500 francs, plus 130 francs de pièces de cinq francs en argent.

Interrogée par le brigadier de police stupéfait, la veuve Créquillon, qui habitait, rue du Bac, un taudis de 80 francs par an, a répondu qu'elle continuerait à mendier "tant qu'elle aurait pas de pain pour ses vieux jours !"

Le tribunal, malgré cette explication, l'a condamnée à deux mois de prison.

AVIS SPÉCIAL.

Festival du Parc Audubon, dans l'enceinte du Parc, 11 et 12 avril.—Comme partie du programme, il sera distribué de beaux prix à l'Exhibition à primes des Poupées.

Les dames désirant que leurs enfants participent à la distribution sont invitées à s'adresser à "Committee", No 71 rue Gravier.

28 mars—2f

Magasin du Bon Marché

F. ADRIEN BRUNET
Horloger, Bijoutier, Joaillier,
—Marchand de—
Montres, Pendules, Orfèvrerie Lunettes, Jumelles, Diamants et Bijouterie de toute description.
133 RUE ROYALE - 133
Cannes et ombrelles à pommes d'or et argent
Achat et échange de vieil or et argent.
Montres et bijoux de toutes sortes réparés par des ouvriers compétents.
14 dée 90—1 an

Pilules contre-stimulantes de RASORI.
Le célèbre remède italien.
Ces pilules dont la renommée est universelle, sont composées exclusivement de plantes médicinales, et ne renferment ni mercure, ni aucune autre substance toxique.
Les pilules Rasori sont un remède infaillible contre toutes les maladies ayant pour cause un excès de stimulation ; elles guérissent toutes les affections de l'estomac, du foie des intestins, etc., et n'ont aucun rivales pour purifier le sang et fortifier le système. Elles combattent admirablement la constipation, la dyspepsie les fièvres bilieuses, la dysenterie, les maux de tête, les nervoses, l'insomnie, la malaria, l'ennui, les coliques, la névralgie, les douleurs rhumatismales, la gutte, la manque d'appétit, l'indigestion, les maladies des reins l'irritation cérébrale, la mélancolie, ainsi que les maladies de la peau dans toutes leurs variétés.
A vendre dans toutes les pharmacies de premier ordre.
Prix : 50c. le flacon.
BOGEL DRUG CO., Limited
111 Rue Canal, Nouvelle Orléans.
Seuls agents aux Etats-Unis.
14 janv—

SOARDS'
1891 NEW ORLEANS
City Directory
Est maintenant en circulation et reconnu comme étant le meilleur Directory de cette ville qui ait jamais été publié. Un aide de la plus grande valeur pour les négociants. Envoyez en chercher immédiatement.
City Directory (Directory de la ville) prix $6 00
Livre Bleu (Blue Book) 2 00
Directory Commercial (ferme pamphlet) 1 00
Mapp de la ville (Bibliographie et 3 cents leurs) 50
N'importe lequel des livres mentionnés ci dessus est envoyé par express ou par la mille dans toutes les parties des Etats-Unis après avoir reçu le montant du livre demandé.
L. SOARDS, Rédacteur,
8 Commercial Place.
30 fév—

$250
Achèteront un PIANO NEUF à 7 1-3 OCTAVES chez
LOUIS GRUNEWALD
& CIE, Limitée.
PIANOS ET ORGUES
LES PLUS BAS PRIX !
Conditions les plus avantageuses
TOUS LES PRINCIPAUX PIANOS !!
Steinway, Pleyel, Chickering, Knabe, Schmer, Mehlin, Fischer, Penn, Sohnlongen, Sterling, etc. Musique et Instruments de Musique, en gros et en détail. S'adresser à
L. GRUNEWALD & CIE, Limitée,
12 Baronne et 127 Canal.
24 janv—1 an Nlle-Orléans.

TO-KALON ! TO-KALON !
Ne buvez rien autre chose ; mais buvez le pur. C'est le fameux To-Kalon de
PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT.
129 rue Royale, coin Toulouse.
6 juil—6 m

Bureau du New Orleans City & Lake R. R. Co., 102 rue du Canal (2me étage)—Nouvelle-Orléans, 27 mars 1891.—A une assemblée régulière du Conseil d'Administration, ce jour, le 9 de ce mois, un dividende de Deux (2 0/0) pour cent sur le fonds capital a été déclaré payable des profits des trois derniers mois, à partir du 9 avril 1891.
Le livre des transferts sera clos (10) dix jours avant la date fixée pour le paiement du dividende. Les paiements se feront tous les jours de 9 heures A. M. à 1 P. M.
27 mars—11f P. COUGOT, Secrétaire.

Bureau de Santé, Etat de la Louisiane.—Coin Carondelet et Perdido—Nouvelle-Orléans, 23 mars 1891.—Il est par ceci que le laboratoire chimique de la ville de Nouvelle-Orléans, attaché au Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, est prêt maintenant à prendre l'analyse de toutes les drogues et médicaments, dont le besoin se fait des drogues et remèdes, quand une personne quelconque voudra s'assurer de la pureté des dites articles.
De plus amples informations seront fournies à ceux qui s'adresseront dans ce but au Bureau de Santé, No 66 rue Carondelet.
A. L. METZ, Ph. G.
Chimiste de la ville et du Bureau de Santé, Etat de la Louisiane.
25 mars—7f

Le Steamer New Camelia
A encore repris ses voyages réguliers à Marreville, Lewisburg et Madisonville.
Voir le tableau du service régulier.
W. G. COYLE & CO., Agents.
25 mars—4f

Agence d'assurance non compact de
JAMES PREVOST,
135 rue Gravier, N. O., Lne.
Le soussigné informe ses amis et le public qu'il est le seul agent représentant, dans cette ville, des compagnies américaines dont le capital-actif représente plus de dix millions de dollars. Il n'est pas lié par les tarifs ou les conventions d'une association quelconque, et il engage les propriétaires d'assurer leurs propriétés à leur valeur n'attendre avec lui pour des polices à l'année ou à terme. Polices signées et payées sans escompte.
JAMES PRÉVOST,
12 août—1 an—dim mar ven

Bureau du Propice Les Mfg. Co.—Nouvelle-Orléans, 9 mars 1891.—Une réunion générale des actionnaires de cette compagnie aura lieu aux bureaux de la dite compagnie, rue des Jules et Tulipe, le 15 avril 1891, à 2 heures P. M., à l'effet de voter pour l'amendement proposé, de la dite.
E. KUNTZ, Président,
A. BARBA, Secrétaire.
12 mars—30f

VER SOLITAIRE
Cure absolument garantie.
Traitement : environ 2 heures, sans lotion ni trouble. Les vers meurent quand même de malaise. Guérison de la tênia prouvent qu'ils ont les vers. Pour éviter de doute, venez 57 Rampart St., entre Bienville et Conti, Nouvelle-Orléans. Consultation gratuite. Les Remèdes précieux du Dr Boyd (de Paris) sont indépendants.

Wm. Bocel, Pres. Tros. Pickles, V.-Pres.
W. W. Birchfield Sec.
RUE DU CANAL, 111.
BOGEL DRUG Co., Limited,
Chimistes-Pharmaciens,
—Importateurs et marchands de—
Drogues pures, Médicaments de choix, Produits chimiques de première qualité,
PARFUMERIE ET ARTICLES DE TOILETTE FINS.
☞ Prescriptions de médecins remplies avec les plus grands soins et la plus sûre pureté et exactitude à des prix modérés.
☞ Dépôt d'eaux minérales des sources Tip, Epsom et Hartlette.
☞ Ordres de la campagne sollicités.
BOGEL DRUG Co., Limited,
RUE DU CANAL, 111.
Laboratoire, rue de Chartres, 67.
31dée—3f

Dr J. B. PEREZ,
Depuis 35 ans un spécialiste dans le traitement des maladies d'un caractère privé. Maladies de Bright ; de la vessie, le spermatorrhée, le rétrécissement de l'urètre, etc. Impuissance causée par l'âge ou par aucune autre cause.
Maladies des Femmes et leurs irrégularités promptement guéries.
Dr Perez Female Regulating Pills—le remède le plus efficace pour toutes les irrégularités des femmes. A vendre dans toutes les pharmacies.
Prix : $1 par bouteille.
DR PEREZ, Office 15 S. Rampart.
18 déc—1 an

CONSULAT DE FRANCE
—a—
LA NOUVELLE-ORLEANS.
BUREAUX, RUE ROYALE, 31.
Des renseignements seront demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.
1er mars 1891.
Liste de punitionnés :
AMÉ, Armand, Frances Gedemuth, Léonard (Jeanne, Emile
Bonnet (Madame Veuve Hatzenille, Emile Char
Rymolinke) les
Bernard, Jean Marie Lacaille, Jean
Blaval Le Potier, François Mo
Bross, Bertrand rin
Casse, Jean Mendier, François Joseph
Chambonet, Félix
Chouzat, Jean Baptiste Mermet, Jean Baptiste
Dessoiller, Charles Philippe Pernollet, Claude Joseph
Duprierre, Félix Pugeat, Eugène
Gomis, Jeanny Vaniscot, Jean Marie
LETTRES.
Madame Léonie Chassel, Mlle Berthe Mathieu, Pierre, Louis

Bureau de la Trésorerie de la Ville de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 26 mars 1891.—A partir de cette date, tous les comptes de taxes de ville devront être signés par P. J. Hagan, pour le Trésorier ou par A. P. Harrison, trésorier ad interim.
J. N. HARDY,
Trésorier de la Ville.
27 mars—3f

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans—Coin des rues White et Laharpe.—Nouvelle-Orléans, 26 mars 1891.—A une assemblée régulière du Conseil d'Administration, ce jour, le 9 de ce mois, un dividende de Deux (2 0/0) pour cent sur le fonds capital a été déclaré payable des profits des trois derniers mois, à partir du 9 avril 1891.
Le livre des transferts sera clos (10) dix jours avant la date fixée pour le paiement du dividende. Les paiements se feront tous les jours de 9 heures A. M. à 1 P. M.
27 mars—11f P. COUGOT, Secrétaire.

Bureau de Santé, Etat de la Louisiane.—Coin Carondelet et Perdido—Nouvelle-Orléans, 23 mars 1891.—Il est par ceci que le laboratoire chimique de la ville de Nouvelle-Orléans, attaché au Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, est prêt maintenant à prendre l'analyse de toutes les drogues et médicaments, dont le besoin se fait des drogues et remèdes, quand une personne quelconque voudra s'assurer de la pureté des dites articles.
De plus amples informations seront fournies à ceux qui s'adresseront dans ce but au Bureau de Santé, No 66 rue Carondelet.
A. L. METZ, Ph. G.
Chimiste de la ville et du Bureau de Santé, Etat de la Louisiane.
25 mars—7f

Le Steamer New Camelia
A encore repris ses voyages réguliers à Marreville, Lewisburg et Madisonville.
Voir le tableau du service régulier.
W. G. COYLE & CO., Agents.
25 mars—4f

Agence d'assurance non compact de
JAMES PREVOST,
135 rue Gravier, N. O., Lne.
Le soussigné informe ses amis et le public qu'il est le seul agent représentant, dans cette ville, des compagnies américaines dont le capital-actif représente plus de dix millions de dollars. Il n'est pas lié par les tarifs ou les conventions d'une association quelconque, et il engage les propriétaires d'assurer leurs propriétés à leur valeur n'attendre avec lui pour des polices à l'année ou à terme. Polices signées et payées sans escompte.
J